

15/03/2023

Natalité et immigration

L'essentiel :

- En vingt ans, entre 2001 et 2021, le nombre de naissances d'enfants dont les deux parents sont français a baissé de 17,5%.
- Dans le même temps, le nombre de naissances d'enfants dont les deux parents sont nés à l'étranger a augmenté de près de 60 %.
- En 2021, près d'un tiers des enfants nés en France (31,4%) ont un au moins de leur parent né à l'étranger. Et près de 9 naissances sur 10 (89,5%) d'enfants dont les deux parents sont nés à l'étranger concernent des parents nés hors de l'Union européenne.
- Les immigrées algériennes en France ont en moyenne 3,69 enfants par femme au cours de leur vie, soit nettement plus qu'en Algérie même (3 enfants par femme) et que les Françaises non immigrées (1,88 enfants par femme en 2014).
- En 2016, près d'un nouveau-né garçon sur cinq (18,8%) portait un prénom d'origine arabo-musulmane. Ce taux était proche de 0% jusqu'aux années 1960.

L'évolution de la population française n'est pas uniquement déterminée par l'immigration et [l'émigration](#) mais aussi par l'évolution des naissances et des décès.

Pour rappel : *Variation de la population = solde naturel (naissances - décès) + (immigration - émigration).*

L'immigration exerce cependant une influence sur le solde naturel puisqu'une partie croissante des naissances résulte directement ou indirectement de l'immigration. Il est ainsi possible de distinguer parmi les naissances celles pour lesquelles les parents sont étrangers ou non, ressortissants de l'UE ou non, nés à l'étranger ou non. Ces informations sont

notamment fournies par l'INSEE à partir de ses Statistiques de l'état civil. La première partie de l'article s'attache à présenter certains des enseignements de ces statistiques.

Sur la période récente, d'autres approches méthodologiques ont été développées pour permettre une connaissance plus fine de la natalité en France : malgré leurs forces et leurs faiblesses, celles-ci présentent un intérêt et seront abordées dans une seconde partie.

Les statistiques et données ci-dessous présentent des flux - en l'occurrence des naissances par année. Ajoutées à celles sur les flux migratoires, elles permettent d'estimer la part de la population immigré et d'origine immigrée (stocks).

1. Selon les statistiques fournies par l'INSEE, l'immigration et les personnes nées à l'étranger contribuent de plus en plus aux naissances chaque année en France

1.1. En 2021, près d'un tiers des enfants nés en France avaient un parent né à l'étranger et près d'un sixième les deux parents nés à l'étranger

L'ensemble des données ci-dessous sont issues des statistiques de l'état civil de l'INSEE et du document « *Naissances selon le pays de naissance des parents* » de l'INSEE¹. Elles concernent la France métropolitaine.

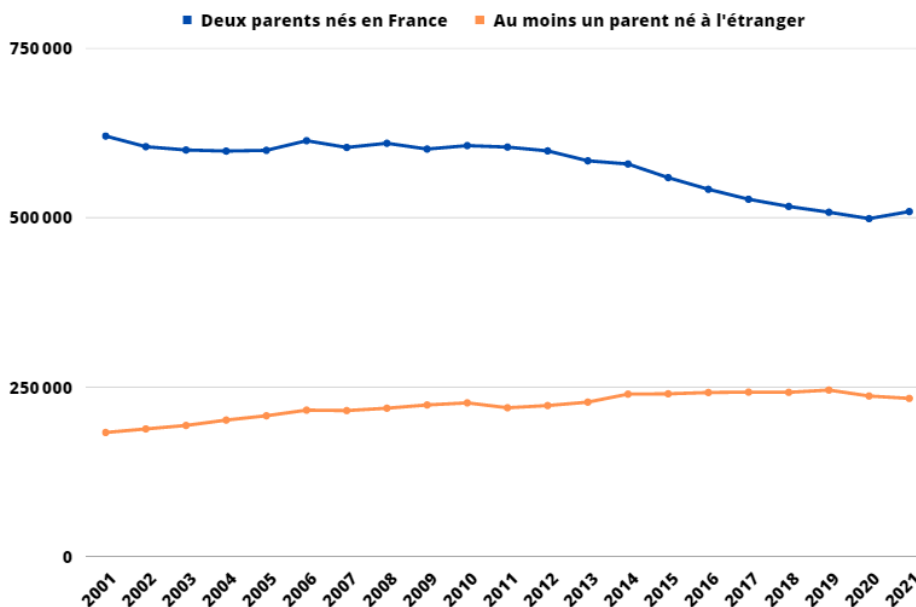
<i>Année de 2001 à 2021</i>	<i>Deux parents nés en France</i>	<i>Au moins un parent né à l'étranger</i>	<i>Un parent né en France, un parent né à l'étranger</i>	<i>Deux parents nés à l'étranger</i>	<i>Deux parents nés dans un pays de l'UE 27</i>	<i>Deux parents nés hors UE 27</i>
2001	620 403	182 831	107 086	75 745	5 088	68 037
2002	604 662	188 083	109 201	78 882	4 712	71 535
2003	599 822	193 222	112 034	81 188	4 887	73 553

¹ Insee, Naissances selon la nationalité et le pays de naissance des parents. Données annuelles de 1998 à 2021, paru le 29/09/2022 ([Lien](#))

2004	598 206	201 155	115 833	85 322	4 830	77 695
2005	599 295	207 527	120 258	87 269	4 703	79 760
2006	613 526	215 826	125 671	90 155	5 121	82 059
2007	603 536	215 169	125 743	89 426	5 207	81 351
2008	609 753	218 651	127 416	91 235	5 597	82 646
2009	601 168	223 473	130 822	92 651	5 853	83 689
2010	606 250	226 549	134 891	91 658	6 158	82 321
2011	604 077	219 317	119 114	100 203	7 238	89 844
2012	598 473	222 574	119 957	102 617	7 938	91 676
2013	583 864	227 646	119 643	108 003	8 365	96 369
2014	579 106	239 459	123 855	115 604	9 259	102 883
2015	559 021	239 927	121 541	118 386	9 919	104 904
2016	541 811	241 829	120 760	121 069	10 407	106 984
2017	527 120	242 433	119 021	123 412	10 274	109 500
2018	516 483	242 107	116 670	125 437	10 096	111 544
2019	507 928	245 455	116 147	129 308	10 070	115 548
2020	498 518	236 678	111 971	124 707	9 708	111 249
2021	508 913	233 139	112 587	120 552	9 462	107 315

En vingt ans, entre 2001 et 2021, le nombre de naissances d'enfants dont les deux parents sont nés en France a baissé de 18%. Dans le même temps, le nombre de naissances d'enfants dont au moins un des parents est né à l'étranger a quant à lui augmenté de 27,5% et le nombre de naissances d'enfants dont les deux parents sont nés à l'étranger a progressé de 59,1%. Les graphiques ci-dessous permettent de retracer cette évolution :

Nombre de naissances, selon le lieu de naissance des parents

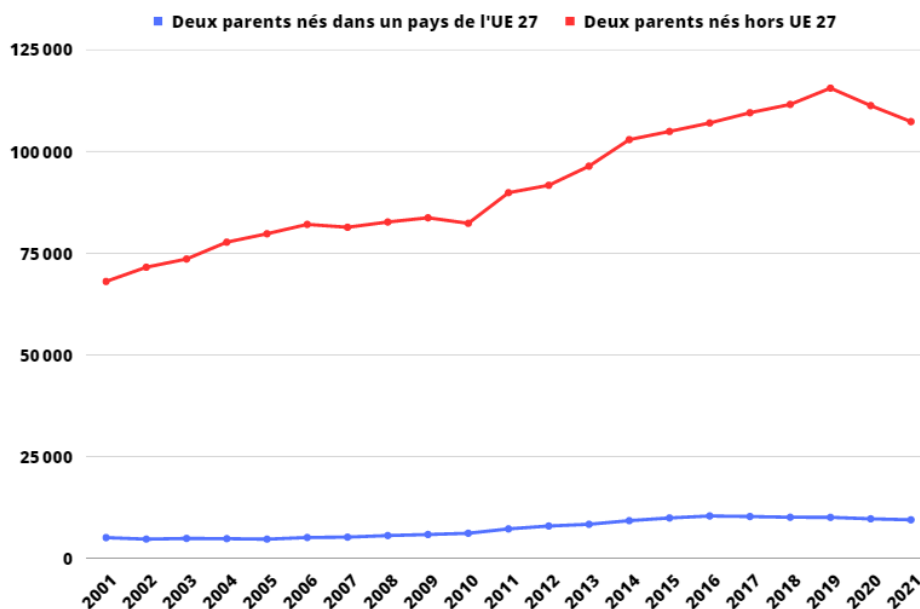


Graphique OID à partir des données INSEE, *Naissances selon la nationalité et le pays de naissance des parents. Données annuelles de 1998 à 2021, (29/09/2022).* https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381382#figure1_radio2



observatoire-immigration.fr

Nombre de naissances, selon le lieu de naissance des parents lorsque les deux parents sont nés à l'étranger



Graphique OID à partir des données INSEE, *Naissances selon la nationalité et le pays de naissance des parents. Données annuelles de 1998 à 2021, (29/09/2022).* https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381382#figure1_radio2



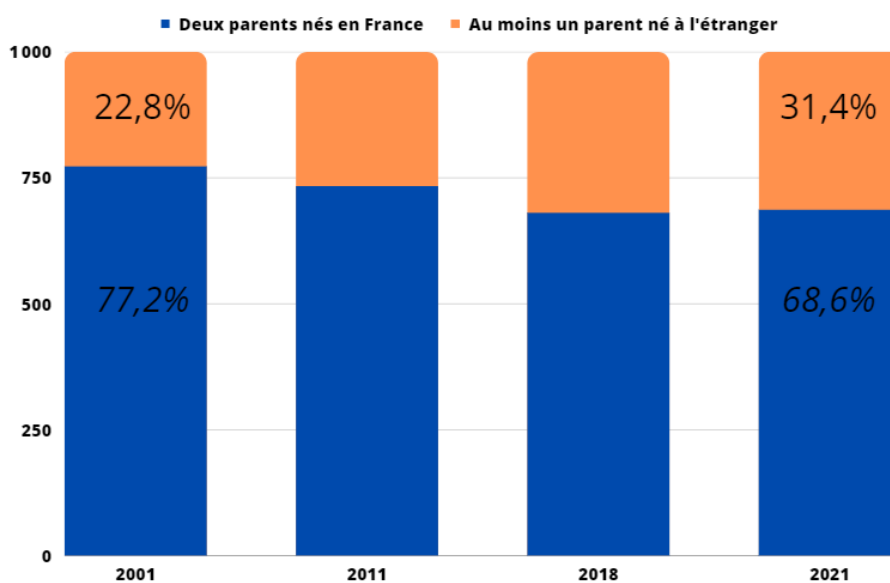
observatoire-immigration.fr

Les données-ci dessous montrent ce que représentent en % les différents types de naissances. Ainsi, en 2021, seules 68,6% des naissances, soit environ deux enfants sur trois, sont le fait de parents nés en France. 31,4% des naissances - soit près d'un tiers - sont le fait de parents dont un au moins est né à l'étranger et 16,2% de deux parents nés à l'étranger, pour l'essentiel hors de l'Union européenne. En effet, **près de 9 naissances sur 10 (89%) d'enfants dont les deux parents sont nés à l'étranger concernent deux parents nés hors de l'Union européenne** :

<i>Année de 2001 à 2021</i>	<i>Deux parents nés en France</i>	<i>Au moins un parent né à l'étranger</i>	<i>Un parent né en France, un parent né à l'étranger</i>	<i>Deux parents nés à l'étranger</i>	<i>Deux parents nés dans un pays de l'UE 27</i>	<i>Deux parents nés hors UE 27</i>
2001	77,2	22,8	13,3	9,4	0,6	8,5
2002	76,3	23,7	13,8	10	0,6	9
2003	75,6	24,3	14,1	10,2	0,6	9,3
2004	74,8	25,1	14,5	10,7	0,6	9,7
2005	74,3	25,7	14,9	10,8	0,6	9,9
2006	74,0	26,0	15,1	10,9	0,6	9,9
2007	73,7	26,3	15,3	10,9	0,6	9,9
2008	73,6	26,4	15,4	11,0	0,7	10,0
2009	72,9	27,1	15,9	11,2	0,7	10,1
2010	72,8	27,2	16,2	11,0	0,7	9,9
2011	73,3	26,6	14,5	12,2	0,9	10,9
2012	72,9	27,1	14,6	12,5	1,0	11,2
2013	71,9	28,0	14,7	13,3	1,0	11,9
2014	70,7	29,2	15,1	14,1	1,1	12,6

2015	70,0	30,0	15,2	14,8	1,2	13,1
2016	69,1	30,8	15,4	15,4	1,3	13,6
2017	68,5	31,51	15,5	16,0	1,3	14,2
2018	68,0	31,9	15,4	16,5	1,3	14,7
2019	67,4	32,6	15,4	17,1	1,3	15,3
2020	67,8	32,2	15,2	17,0	1,3	15,1
2021	68,6	31,4	15,1	16,2	1,3	14,5

Part des naissances, selon le lieu de naissance des parents



Graphique OID à partir des données INSEE, *Naissances selon la nationalité et le pays de naissance des parents*. Données annuelles de 1998 à 2021, (29/09/2022). https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381382#figure1_radio2



observatoire-immigration.fr

1.2. Entre 2001 et 2021, le nombre de naissances d'enfants dont les deux parents sont français a baissé tandis que le nombre de naissances d'enfants dont au moins un des parents est étranger a quant à lui fortement augmenté

L'ensemble des données ci-dessous sont issues des statistiques de l'état civil de l'INSEE et du document « *Naissances selon la nationalité des parents* » de l'INSEE². Elles concernent la France métropolitaine.

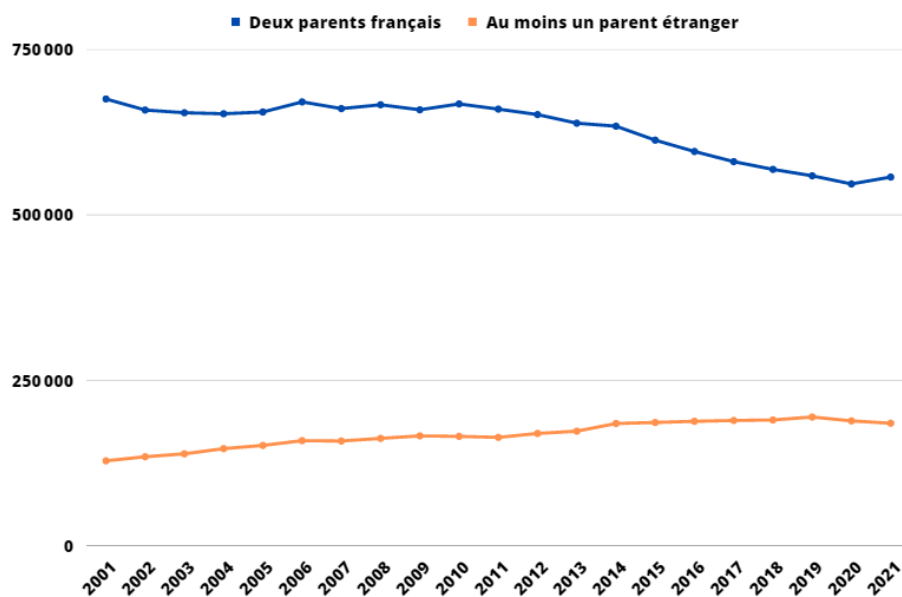
<i>Année de 2001 à 2021</i>	<i>Ensemble</i>	<i>Deux parents français</i>	<i>Au moins un parent étranger</i>	<i>Un parent français, un parent étranger</i>	<i>Deux parents étrangers</i>	<i>Deux parents de nationalité de l'UE 27</i>	<i>Deux parents de nationalité hors UE 27</i>
2001	803 234	675 184	128 050	73 909	54 141	5 352	47 414
2002	792 745	658 465	134 280	78 790	55 490	5 038	49 032
2003	793 044	654 357	138 687	82 618	56 069	5 060	49 396
2004	799 361	652 828	146 533	88 746	57 787	5 051	51 044
2005	806 822	655 455	151 367	94 167	57 200	4 966	50 430
2006	829 352	670 735	158 617	100 342	58 275	5 390	50 976
2007	818 705	660 630	158 075	101 447	56 628	5 485	49 085
2008	828 404	666 399	162 005	105 071	56 934	5 898	48 867
2009	824 641	658 821	165 820	108 392	57 428	6 194	48 955
2010	832 799	667 707	165 092	110 768	54 324	6 424	45 521
2011	823 394	659 834	163 560	105 767	57 793	7 321	48 012
2012	821 047	651 577	169 470	108 905	60 565	8 054	49 830

² Insee, *Naissances selon la nationalité et le pays de naissance des parents. Données annuelles de 1998 à 2021*, paru le 29/09/2022 ([Lien](#))

2013	811 510	638 576	172 934	109 809	63 125	8 655	51 433
2014	818 565	634 027	184 538	115 647	68 891	9 755	55 575
2015	798 948	612 877	186 071	114 867	71 204	10 563	56 823
2016	783 640	595 784	187 856	113 711	74 145	11 129	58 855
2017	769 553	580 453	189 100	113 178	75 922	11 087	60 312
2018	758 590	568 714	189 876	111 848	78 028	11 147	61 936
2019	753 383	559 049	194 334	112 486	81 848	11 178	65 513
2020	735 196	546 718	188 478	108 113	80 365	10 900	64 219
2021	742 052	557 121	184 931	106 276	78 655	10 676	62 754

En vingt ans, entre 2001 et 2021, le nombre de naissances d'enfants dont les deux parents sont français a ainsi baissé de 17,5%. Dans le même temps, le nombre de naissances d'enfants dont au moins un des parents est étranger a quant à lui augmenté de 44,4% et le nombre de naissances d'enfants dont les deux parents sont étrangers a progressé de 45,3%. Les graphiques ci-dessous permettent de retracer cette évolution :

Nombre de naissances, selon la nationalité des parents

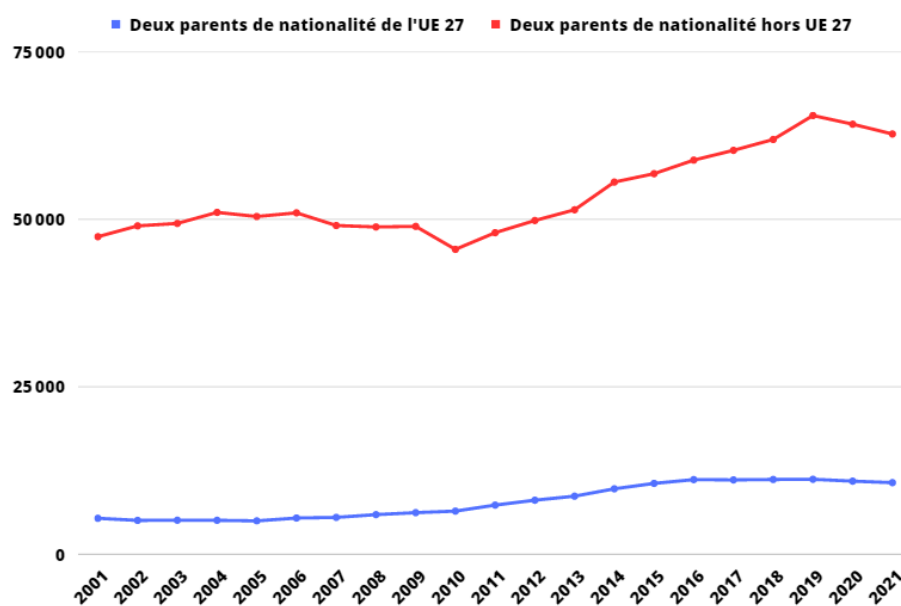


Graphique OID à partir des données INSEE, *Naissances selon la nationalité et le pays de naissance des parents*. Données annuelles de 1998 à 2021, (29/09/2022). https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381382#figure1_radio2



observatoire-immigration.fr

Nombre de naissances, selon la nationalité des parents lorsque les deux sont de nationalité étrangère



Graphique OID à partir des données INSEE, *Naissances selon la nationalité et le pays de naissance des parents*. Données annuelles de 1998 à 2021, (29/09/2022). https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381382#figure1_radio2



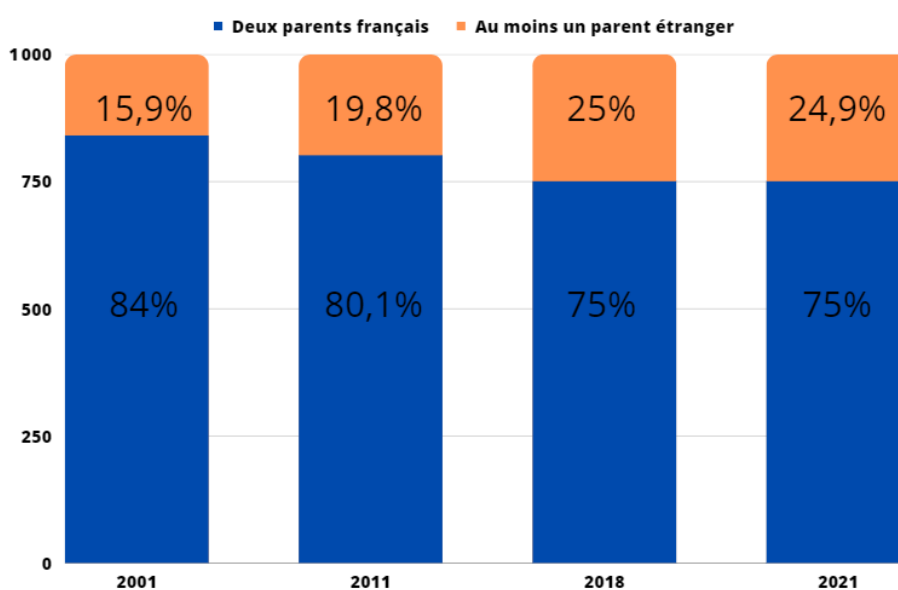
observatoire-immigration.fr

Les données-ci dessous montrent ce que représentent en % les différents types de naissance. Ainsi, si 75% des naissances en 2021 sont le fait de parents français, 24,9% des naissances - soit le quart - sont le fait de parents dont un au moins l'un d'entre eux est étranger et 10,6% de deux parents étrangers.

<i>Année de 1998 à 2018</i>	<i>Ensemble</i>	<i>Deux parents français</i>	<i>Au moins un parent étranger</i>	<i>Un parent français, un parent étranger</i>	<i>Deux parents étrangers</i>	<i>Deux parents de nationalité de l'UE 27</i>	<i>Deux parents de nationalité hors UE 27</i>
2001	100,0	84,06	15,9	9,2	6,7	0,7	5,9
2002	100,0	83,06	16,9	9,9	7	0,6	6,2
2003	100,0	82,5	17,5	10,4	7,07	0,6	6,2
2004	100,0	81,6	18,3	11,1	7,2	0,6	6,4
2005	100,0	81,2	18,7	11,67	7,1	0,6	6,2
2006	100,0	80,9	19,1	12,1	7	0,65	6,15
2007	100,0	80,7	19,3	12,4	6,9	0,7	6
2008	100,0	80,4	19,5	12,7	6,9	0,7	5,9
2009	100,0	79,9	20,2	13,1	6,9	0,75	5,9
2010	100,0	80,1	19,8	13,3	6,5	0,77	5,5
2011	100,0	80,1	19,8	12,8	7	0,9	5,8
2012	100,0	79,3	20,6	13,2	7,4	1	6,1
2013	100,0	78,7	21,3	13,5	7,8	1,07	6,3
2014	100,0	77,5	22,5	14,1	8,4	1,2	6,8
2015	100,0	76,7	23,3	14,4	8,9	1,3	7,1
2016	100,0	76	24	14,5	9,46	1,4	7,5

2017	100,0	75,4	24,6	14,7	9,9	1,4	7,8
2018	100,0	75	25	14,7	10,3	1,5	8,1
2019	100,0	74,2	25,8	14,9	10,8	1,5	8,7
2020	100,0	74,3	25,6	14,7	10,9	1,5	8,7
2021	100,0	75	24,9	14,3	10,6	1,4	8,4

Part des naissances, selon la nationalité des parents



Graphique OID à partir des données INSEE, *Naissances selon la nationalité et le pays de naissance des parents*. Données annuelles de 1998 à 2021, (29/09/2022). https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381382#figure1_radio2



observatoire-immigration.fr

Focus : Intérêt et limites de la méthode

En ce qui concerne les naissances d'enfants dont les parents sont nés à l'étranger, il convient de préciser que cette catégorie comprend les cas d'enfants dont les parents sont nés hors UE de parents français. Cependant, a priori, seule une infime partie est concernée par cette situation, et dans tous les cas, cela ne change pas vraiment l'augmentation en pourcentage considérée (puisque'il est improbable que la proportion d'individus nés hors de l'UE mais de nationalité française parmi les parents nés hors de l'UE ait beaucoup changé).

Il est plus intéressant de noter que, parmi les parents nés en France, certains sont eux-mêmes issus de l'immigration extra-européenne. Cela conduit à conclure que les chiffres ci-dessous sous-estiment ainsi la contribution de l'immigration à la natalité en France. En effet, d'après l'enquête Trajectoires et origines de l'INSEE³, entre 2006 et 2008, quand un nouveau-né avait un parent né hors de l'UE et un parent né en France, ce dernier était lui-même enfant d'immigré dans 40% des cas. Les méthodes présentées dans la seconde partie, couplée à aux données présentées ici, permet d'affiner l'analyse de la natalité en France.

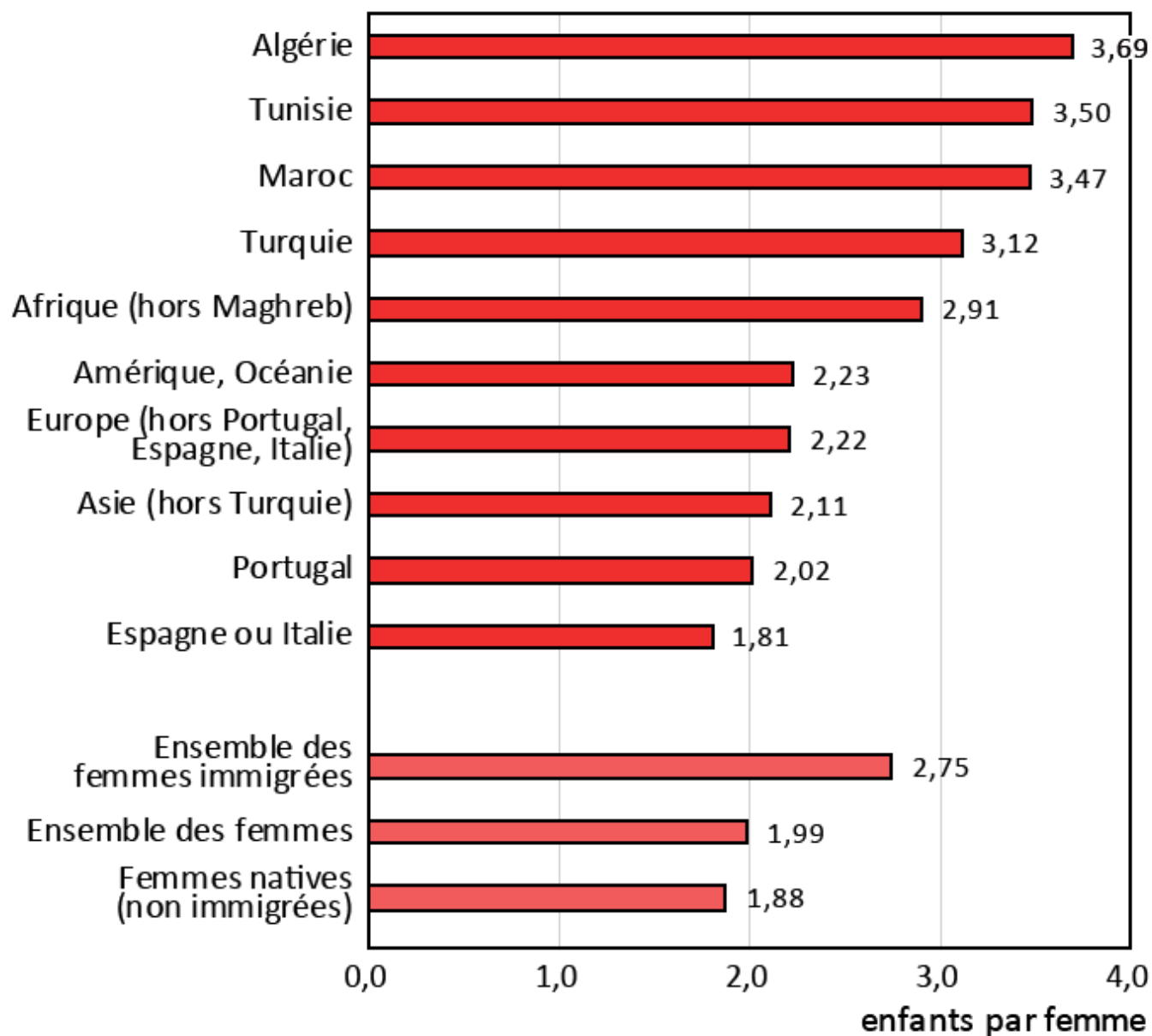
2. Les femmes immigrées en France font plus d'enfants en moyenne que les femmes non immigrées

Selon les travaux du démographe François Héran, professeur au Collège de France , il existe un différentiel de fécondité notable entre les femmes non-immigrées (1,88 enfants par femme en 2014) et les femmes immigrées (2,75 enfants par femme en moyenne). Ce différentiel est particulièrement accentué dans certaines origines migratoires – chiffres 2014 :

- **Les immigrées algériennes en France ont en moyenne 3,69 enfants par femme** au cours de leur vie, soit nettement plus qu'en Algérie même (3 enfants par femme).
- **Les immigrées tunisiennes ont en moyenne 3,5 enfants par femme**, soit nettement plus qu'en Tunisie même (2,4 enfants par femme).
- **Les immigrées marocaines ont en moyenne 3,47 enfants par femme**, soit nettement plus qu'au Maroc même (2,2 enfants par femme).
- **Les immigrées turques ont en moyenne 3,12 enfants par femme**, soit nettement plus qu'en Turquie même (2,1 enfants par femme).
- Les immigrées originaires de pays d'Afrique hors-Maghreb ont en moyenne 2,91 enfants par femme.

³ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1373887?sommaire=1373905>

Figure 2. Fécondité* des immigrées selon leur pays de naissance (2014)



S. Volant, G. Pison et F. Héran *Population & Sociétés* n° 568, INED, juillet/août 2019.

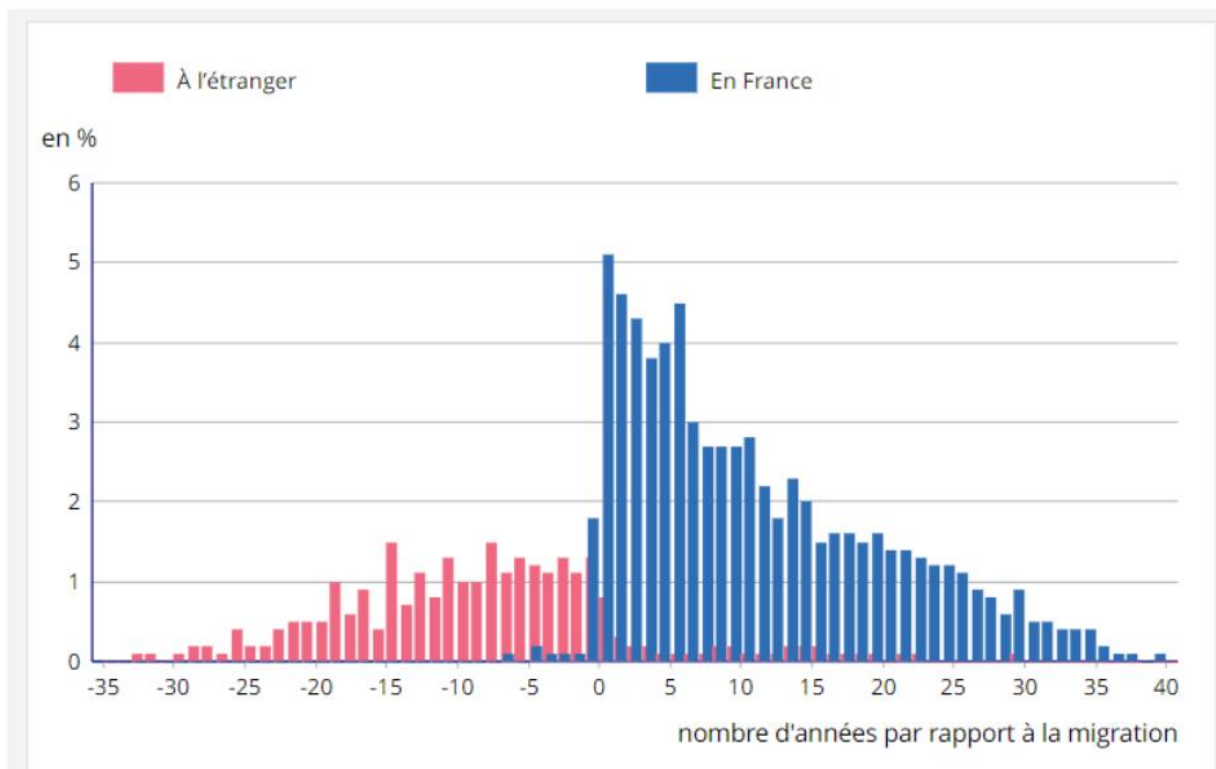
Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, Recensement de la population 2015.

* : indicateur conjoncturel de fécondité.

L'hypothèse selon laquelle l'installation en France incite les immigrées à faire des enfants se trouve corroborée par une récente étude de l'INSEE (parue en février 2023)⁴, laquelle établit que le pic des naissances chez les femmes immigrées se situe dès la première année après leur première entrée en France (voir graphique ci-dessous) :

Femmes immigrées : répartition des naissances selon le lieu, France ou étranger, et la durée écoulée depuis la première entrée des mères en France



Note : l'abscisse représente le nombre d'années écoulées depuis l'année de première entrée en France quand elle est positive (abscisse = 0 l'année de première arrivée en France), et le nombre d'années avant l'année de première entrée en France quand elle est négative.

Lecture : 5,1 % des naissances des femmes immigrées nées entre 1960 et 1974 et résidant en France métropolitaine en 2019-2020 ont eu lieu en France 1 an après leur première entrée en France.

Champ : femmes immigrées nées entre 1960 et 1974, vivant en logement ordinaire et résidant en France métropolitaine en 2019-2020.

Sources : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2 (2019-2020).

Source : INSEE PREMIÈRE N° 1939, *Combien les femmes immigrées ont-elles d'enfants ?*, (paru le 21/02/2023) <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6801884>



observatoire-immigration.fr

⁴ INSEE PREMIÈRE N° 1939, *Combien les femmes immigrées ont-elles d'enfants ?*, (paru le 21/02/2023) <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6801884>

3. D'autres façon d'analyser les naissances : l'usage des prénoms et le dépistage de la drépanocytose. Intérêt et limites.

Les statistiques fournies par l'INSEE permettent de distinguer parmi les naissances d'enfants celles qui concernent des parents français ou non, ressortissants de l'UE ou non et celles qui concernent des parents nés à l'étranger ou non. Si d'autres pays ont des statistiques plus fines, permettant de remonter sur plusieurs générations l'origine des parents ou des grands parents, ce n'est pas le cas de la France. Plusieurs démographes - voir notamment Michèle Tribalat et Bernard Aubry⁵ - ont cependant tenté d'identifier dans leur travaux le rôle de l'immigration dans l'évolution de la démographie française en estimant sur plusieurs générations la part de la population d'origine immigrée, du fait de l'immigration mais aussi de la natalité.

De façon plus sommaire, deux méthodes ont été utilisées sur la période récente pour tenter d'analyser plus finement l'évolution des naissances en fonction de l'origine culturelle ou géographique des parents : l'usage des prénoms et le dépistage de la drépanocytose.

3.1. L'analyse anthroponymique ou l'étude des prénoms des nouveau-nés

Cet outil d'analyse a été popularisé par l'analyste politique Jérôme Fourquet qui l'utilise notamment dans son dernier livre *L'archipel français. Naissance d'une nation multiple et divisée*⁶. Il lui permet ainsi de montrer le poids démographique croissant des populations issues de [l'immigration arabo-musulmane](#). Il s'agit néanmoins d'une méthode éprouvée. Si Jérôme Fourquet l'a utilisée pour la première fois dans le cadre d'un travail pour la Fondation Jean Jaurès⁷, la méthode onomastique a également été utilisée par Georges Felouzis en 2005 pour analyser les phénomènes de ségrégation scolaire⁸ ou encore par Libération en 2012 pour mettre en évidence la faible présence des personnes issues de l'immigration ou représentant la diversité parmi les membres des cabinets du gouvernement Jean-Marc Ayrault⁹.

La méthode utilisée par Fourquet repose sur le fait que le choix des prénoms par les familles peut servir d'indicateur pour identifier le poids des populations de différentes cultures,

⁵ Voir notamment Michèle Tribalat, 2009, *Immigration et démographie des pays d'accueil* in Christophe Jaffrelot et al., *L'enjeu mondial* (Presses de Sciences Po) ou Bernard Aubry et Michèle Tribalat, 2009, *Les jeunes d'origine étrangère*

⁶ Voir notamment la partie "*Le poids démographique croissant des populations issues de l'immigration arabo-musulmane*" pp 133-143

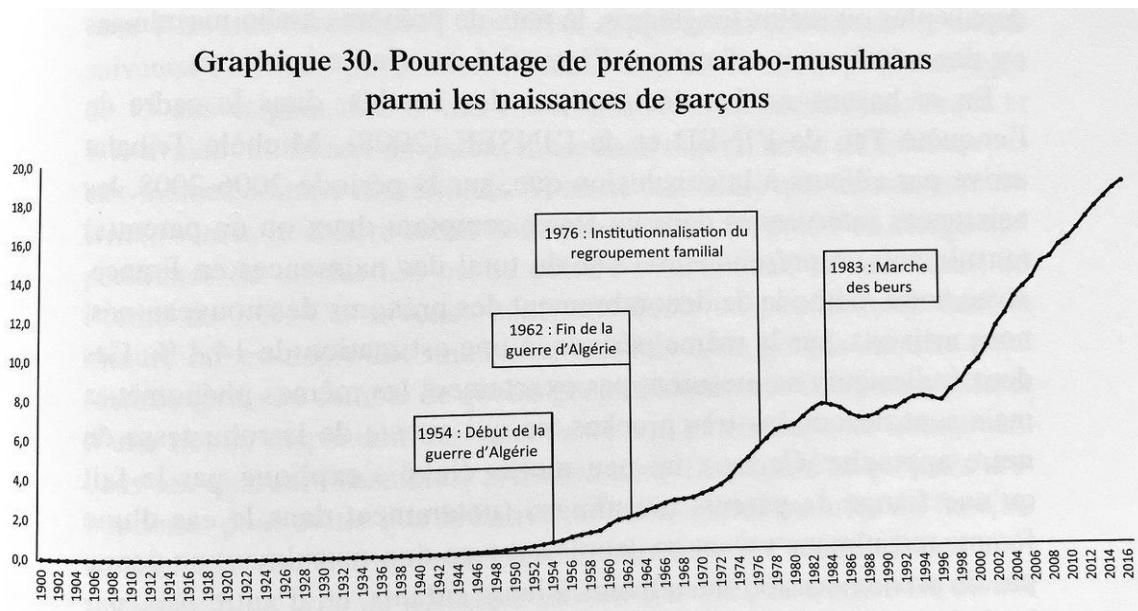
⁷ Jérôme Fourquet, *Karim vote à gauche et son voisin FN*, 2015, Editions de l'Aube

⁸ Georges Felouzis, *L'Apartheid scolaire. Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges*, Editions du Seuil, 2005

⁹ Libération, "Parité, diversité...les cabinets verrouillés", 30 mai 2012 ([Lien](#))

ici arabo-musulmane. Il est ici question de culture : non pas de religion ou de nationalité. Après avoir rigoureusement classé les prénoms selon la culture à laquelle ils appartiennent, Jérôme Fourquet dresse un tableau statistique à partir des données de l'INSEE qui permet de quantifier le nombre de nouveau-nés portant un prénom d'origine arabo-musulmane depuis 1900.

Le graphique ci-dessous représente la part de garçon portant un prénom arabo-musulman parmi les nouveau-nés garçons, année après année, depuis 1900¹⁰. Ces chiffres pourraient être extrapolés chez les filles.



Extrait de L'Archipel français. Naissance d'une nation multiple et divisée, de Jérôme Fourquet

Pour l'auteur, « la trajectoire de cette courbe est des plus impressionnantes et montre de manière très nette l'une des principales métamorphoses qu'a connue la société française au cours des dernières décennies : alors que la population issue de l'immigration arabo-musulmane était quasiment inexistante en métropole jusqu'au milieu du XXe siècle, les enfants portant un prénom les rattachement culturellement et familialement à cette immigration représentaient 18,8% des naissances en 2016, soit près d'une naissance sur cinq ». Comme l'a montré la démographe Michèle Tribalat, cette trajectoire de courbe est très clairement indexée sur celle des flux d'immigrés¹¹. Alors qu'il était à moins de 1% en 1960, le pourcentage de prénoms arabo-musulmans atteint près de 19% chez les garçons en 2016. Par ailleurs, au niveau départemental, les départements où le taux dépasse la moyenne nationale sont généralement les plus peuplés.

FOCUS : avantages, limites, intérêt de la méthode

¹⁰ Michèle Tribalat, Assimilation : la fin du modèle français

L'analyse anthroponymique ci-dessus doit être correctement interprétée. Il convient de rappeler que « *toutes les personnes portant un prénom originaire des mondes arabo-musulmans ne sont pas nécessairement musulmanes* », comme le note Jérôme Fourquet. Par ailleurs, ces chiffres sont des tendances et ne peuvent pas être considérés comme exacts à l'unité près. Enfin, ils ne concernent ici que les prénoms arabo-musulmans : pour identifier plus largement les prénoms d'origine étrangère, il serait par exemple intéressant d'y intégrer ceux originaires d'Afrique de l'Ouest comme le fait en partie l'auteur pour les prénoms féminins (Fatoumata, Aminata, Hawa, Bintou, etc.)

L'analyse effectuée par Jérôme Fourquet présente surtout de nombreux avantages. D'abord, elle permet de suivre l'évolution des prénoms donnés depuis 1900 et permet d'identifier différentes phases comme le montre le graphique ci-dessus. Par ailleurs, la méthode utilisée est particulièrement robuste puisque l'auteur écarte de son étude un certain nombre de prénoms aux origines ambiguës ou doubles tels que Sarah - appartenant tant à la culture hébraïque qu'arabo-musulmane. Ainsi, les chiffres produits par Jérôme Fourquet sont une estimation basse. Enfin, la robustesse de la méthode utilisée s'illustre également par le fait que d'autres études avec d'autres méthodes aboutissent à des résultats équivalents. Michèle Tribalat, dans le cadre de l'enquête Teo de l'INED et de l'INSEE conduite en 2008, arrivait à une conclusion équivalente en montrant que sur la période 2006-2008, les naissances intervenues dans un foyer comptant un ou deux parent(s) musulman(s) représentaient 18% des naissances en France.

3.2. L'analyse des statistiques relatives au dépistage de la drépanocytose

L'utilisation des statistiques relatives au dépistage de la drépanocytose pour affiner la compréhension des statistiques de la natalité en France a fait l'objet de plusieurs polémiques. Popularisée par le site internet identitaire Fdesouche¹², la méthode a fait l'objet de critiques et de contre-analyses, notamment de la part de FranceTV Info¹³ et des Décodeurs du Monde¹⁴.

¹² <https://www.fdesouche.com/906357-drepanocytose-la-carte-du-grand-remplacement-mise-a-jour-chiffres-2016>

¹³ <https://la1ere.francetvinfo.fr/2014/09/16/la-drepanocytose-marqueur-errone-de-l-immigration-188060.html>

¹⁴ https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/09/12/drepanocytose-la-maladie-genetique-qui-excite-l-extreme-droite_4486737_4355770.html

Qu'est-ce que la drépanocytose et en quoi consiste la méthode ? Comme l'explique le journal Le Monde, « *la drépanocytose est une maladie génétique qui touche particulièrement certaines populations issues de l'Outre-Mer, d'Afrique ou du Maghreb. Cette maladie génétique, l'une des plus fréquentes en France et dans le monde, consiste en une anomalie de la structure de l'hémoglobine. Elle a des conséquences graves : anémies, infections bactériennes, accidents vasculaires occlusifs. On compte 12 000 malades en France, et on recense environ 400 cas parmi les nourrissons chaque année.* »

Cette maladie entraîne un dépistage d'une partie des nouveau-nés français - et d'une partie seulement. Comme le précise le journal, « *la maladie se rencontrant plus fréquemment chez les populations originaires d'Afrique subsaharienne, du Maghreb, des Antilles, d'Inde ou du sud de l'Europe (Grèce et Italie), ce sont les nourrissons issus de familles originaires de ces zones qui sont testés.* » La Haute Autorité de santé explique ainsi que le dépistage néonatal est réalisé en métropole de manière ciblée sur la population des nouveau-nés issus de parents originaires de populations à risque.

Tableau 1 Critères de ciblage des nouveau-nés à risque de syndrome drépanocytaire majeur en France métropolitaine, 2012 / Table 1 Criteria for targeting newborns at risk for major sickle cell disease syndrome in Metropolitan France, 2012

Origine géographique des populations concernées par la drépanocytose (régions à risque) :

Départements français d'outre-mer : Antilles, Guyane, la Réunion, Mayotte

Tous les pays d'Afrique subsaharienne et le Cap-Vert

Amérique du Sud (Brésil), Noirs d'Amérique du Nord

Inde, Océan Indien, Madagascar, Île Maurice, Comores

Afrique du Nord : Algérie, Tunisie, Maroc

Italie du Sud, Sicile, Grèce, Turquie

Moyen-Orient : Liban, Syrie, Arabie Saoudite, Yémen, Oman

Actuellement, pour que le nouveau-né soit testé :

1- Les deux parents doivent être originaires d'une région à risque.

2- Un seul des deux si le deuxième n'est pas connu.

3- S'il existe des antécédents de syndrome drépanocytaire majeur dans la famille.

4- S'il existe un doute pour les critères 1, 2, 3.

Source : Haute autorité de la santé (HAS)¹⁵

Les Décodeurs du Monde se sont ainsi penchés sur la manière dont sont réalisés ces dépistages en pratique. « *Les rapports officiels ne la détaillent d'ailleurs pas. "Dans la pratique, explique Valérie Gauthereau, directrice de la fédération parisienne de dépistage, on essaye dans les maternités de cibler les personnes d'origine maghrébine ou africaine." Un ciblage qui se fait sur des critères assez informels : faciès des parents, nom de famille... mais qui peut avoir des ratés.* »

Pour les utilisateurs des statistiques du dépistage néonatal de la drépanocytose, celles-ci permettraient de connaître le nombre de naissances issues de l'immigration. Ainsi, à partir des statistiques fournies par l'association française pour le dépistage et la prévention des handicaps de l'enfant (AFDPHE) - voir-ci dessous, le site internet identitaire Fdesouche dresse

¹⁵ Voir aussi : Haute autorité de la santé (HAS) à propos du dépistage néonatal de la drépanocytose ([Lien](#))

une carte - également présentée ci-dessous - de ce qu'il considère être les naissances d'origine étrangère.

TABLEAU VI.1 → DÉPISTAGE DE LA DRÉPANOCYTOSE EN 2016

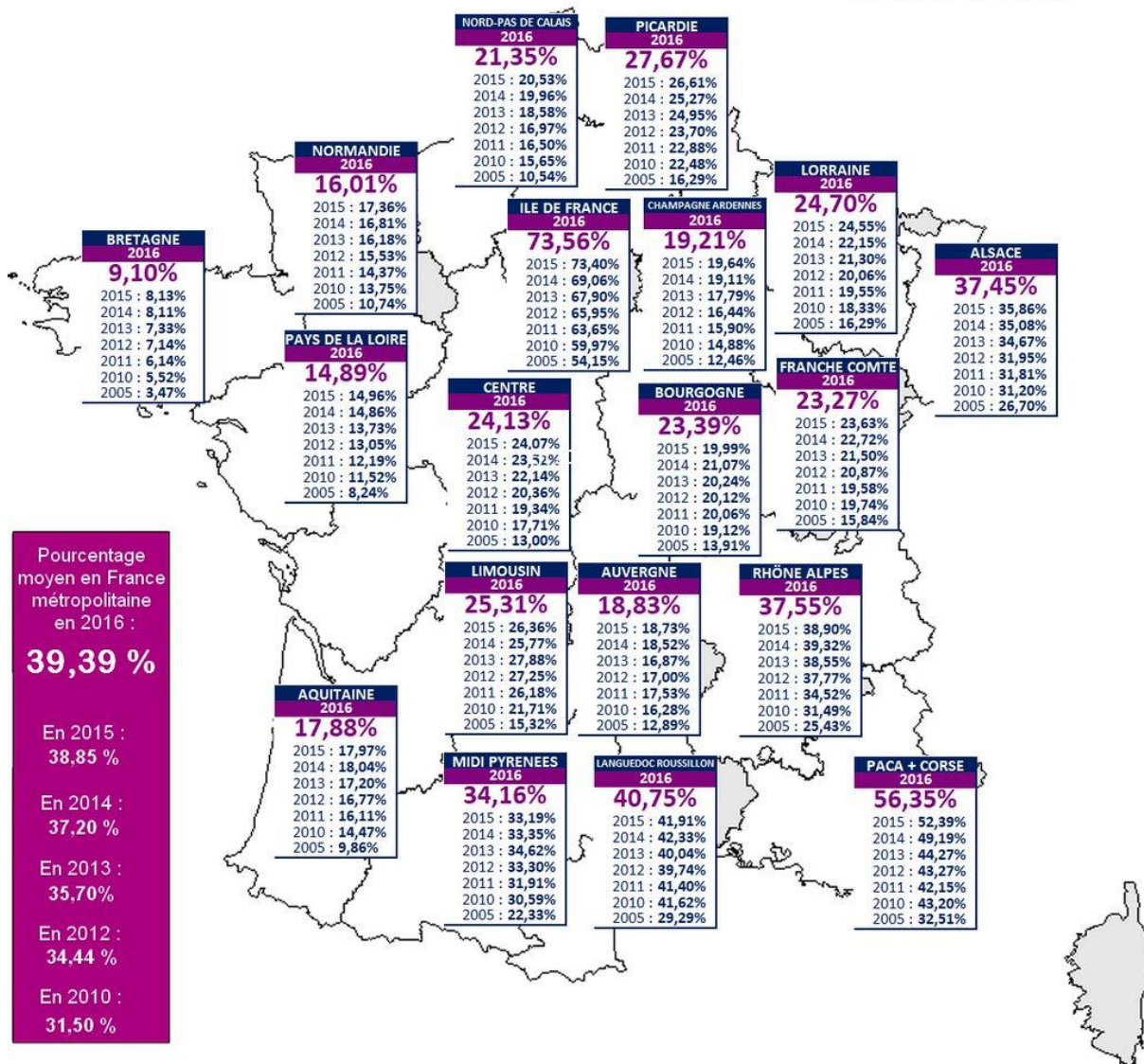
	Nombre de NN testés toutes maladies	Nombre de NN testés Drépanocytose	% de la population Ciblée	Malades ⁽²⁾		Fréquence
				SDM	sur tous NN testés	sur NN testés Drépano
Alsace	24 425	9 146	37,45 %	4	1/6 106	1/2 287
dont Est Mosellan-Lorraine	3 225	1 196	37,09 %	0	1/-	1/-
Aquitaine	33 467	5 985	17,88 %	8	1/4 183	1/748
Auvergne	12 239	2 304	18,83 %	1	1/12 239	1/2 304
Bourgogne	15 497	3 624	23,39 %	3	1/5 166	1/1 208
Bretagne	33 263	3 027	9,10 %	8	1/4 158	1/378
Centre	26 241	6 332	24,13 %	14	1/1 874	1/452
Champagne-Ardenne	14 097	2 708	19,21 %	6	1/2 350	1/451
Franche-Comté	12 531	2 916	23,27 %	4	1/3 133	1/729
Ile de France	179 608	132 115	73,56 %	218	1/824	1/606
Languedoc-Roussillon	28 801	11 736	40,75 %	5	1/5 760	1/2 347
Limousin	6 852	1 734	25,31 %	2	1/3 426	1/867
Lorraine (sauf Est Mosellan)	20 360	5 029	24,70 %	3	1/6 787	1/1 676
Midi-Pyrénées	30 565	10 441	34,16 %	6	1/5 094	1/1 740
Nord-Pas de Calais	51 404	10 977	21,35 %	11	1/4 673	1/998
Normandie	35 401	5 668	16,01 %	11	1/3 218	1/515
PACA + Corse	62 465	35 197	56,35 %	4	1/15 616	1/8 799
dont Corse	2 861	989	34,57 %	0	1/-	1/-
Pays de Loire						
Angers	26 324	3 919	14,89 %	12	1/ 2 194	1/327
Nantes	30 034	4 499	14,98 %	8	1/ 3 754	1/562
dont Poitou Charentes	15 664	2 287	14,60 %	5	1/3 133	1/457
Picardie	20 050	5 548	27,67 %	6	1/3 342	1/925
Rhône-Alpes	79 807	29 966	37,55 %	22	1/3 628	1/1 362
Sous Total	743 431	292 871	39,39 %	356	1/2 088	1/823
Guadeloupe ⁽¹⁾	5 387	5 266	98 %	8	1/673	1/658
Guyane	7 193	7 193	100 %	35	1/206	1/206
Martinique ⁽¹⁾	3 743	3 760	100 %	9	1/416	1/418
Mayotte	9 330	9 330	100 %	16	1/583	1/583
Réunion	13 773	13 773	100 %	7	1/1 968	1/1 968
St Pierre et Miquelon	32	4	13 %	0	1/-	1/-
Polynésie, Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna	8 498	23	0,27 %	0	1/-	1/-
Sous Total	47 956	39 349	82,05 %	75	1/639	1/525
TOTAL	791 387	332 220	41,98 %	431	1/1 836	1/771

(1) En Martinique et en Guadeloupe, le dépistage de la drépanocytose est réalisé sur place et les autres dépistages sont réalisés par la région Ile de France.
(2) Les malades comptabilisés ne tiennent compte que des syndromes drépanocytaires majeurs (SDM) : SS ; Sβthal ; SC ; SDPunjab ; SOarab ; ASAntilles ; ASOman ; SE ; SLepeore.

■ **Dépistage de la drépanocytose : évolution du pourcentage de nouveaux-nés à risque dépistés en France métropolitaine de 2005 à 2016 (source : AFDPHE)**

DRÉPANOCYTOSE

La drépanocytose est une maladie génétique qui ne concerne quasi-exclusivement que les populations extra-européennes : elle touche essentiellement les personnes originaires des Antilles, d'Afrique noire et d'Afrique du nord.



Ainsi, selon ce site, en 2016, plus de 39% des nouveau-nés seraient d'origine extra-européenne. Par ailleurs, en Ile-de-France, pratiquement 3 enfants sur 4 sont dépistés et le taux de dépistage national augmente de façon quasi-linéaire depuis vingt ans : environ 20% en 2000, et 31,5% en 2010.

Focus : avantages, limites, points de vigilance relatifs à la méthode

L'utilisation des statistiques de la drépanocytose a pour principal avantage d'offrir une autre approche méthodologique que celle de l'origine et la nationalité des parents ou celle anthroponymique (utilisation des prénoms). La comparaison des différentes méthodes permet de confirmer ou d'infirmer des tendances.

Si celle-ci doit être prise avec précaution, il serait dommage de ne pas s'en servir tant elle peut, croisée aux autres approches, fournir des éléments statistiques intéressants pour la compréhension du sujet.

Ce sont bien les enfants issus de couples d'extra-européens qui sont essentiellement concernés par le dépistage : la part de couples composés d'Européens (Italiens du sud, Siciliens et Grecs) est évidemment très marginale comparée à celle des couples composés d'Africains et de Levantins comme permettent de le penser les statistiques fournies par l'INSEE et étudiées dans la première partie - le poids des nouveau-nés issus de couples d'Italiens du Sud, de Siciliens ou de Grecs ne pouvant qu'être minime compte tenu du poids déjà faible des naissances européennes non françaises.

Les deux principales précautions à prendre sont relatives à la question des départements et régions d'Outre-mer (DROM) ainsi qu'au point soulevé par Valérie Gauthereau, directrice de la fédération parisienne de dépistage. Concernant les DROM, comme l'indique FranceTV, tous les nouveau-nés sont dépistés et ceux-ci ne constituent évidemment pas une population d'origine étrangère. En 2012, les nouveau-nés des DROM constituaient 12% du total des nouveaux nés testés en France. De son côté, Valérie Gauthereau explique que dans certains hôpitaux de la région parisienne, le dépistage serait systématique face au très grand nombre de nouveau-nés à risque. S'il convient de noter que cela ne concerne pas l'intégralité de l'Île-de-France, il convient aussi de préciser que la région est également celle dont la part des naissances d'origine étrangère est la plus forte.

En résumé, s'il doit être pris avec précaution, cet indicateur n'en demeure pas moins utile, notamment lorsque l'on s'intéresse à son évolution. L'accroissement linéaire du taux de dépistage depuis vingt ans, passé de 27% en 2006 à 39% en 2016 - mis à côté des naissances dans les DOM et de celles pour lesquels les parents sont ressortissants européens- permet bien de montrer que celui-ci résulte essentiellement de populations extra-européennes et permet ainsi d'identifier des tendances.

Pour aller plus loin :

- Bernard AUBRY et Michèle TRIBALAT, *Les jeunes d'origine étrangère in* Commentaire n° 126, 2009 ([Lien](#))
- Actes du Colloque de la Fondation Res Publica sur le thème « La baisse de la natalité et les perspectives de la démographie française », 2 avril 2019 ([Lien](#))
- Michèle TRIBALAT, Commentaire et analyse d'une note de l'INSEE sur l'évolution de la fécondité en France, 2018 ([Lien](#))
- Entretien Figaro Live avec le recteur Gérard-François DUMONT sur le thème « Natalité : un recul inquiétant ? » ([Lien](#))